



## Travailler au sein d'une Association d'Aide aux Victimes - 3 jours

---

*Cette formation est le module d'accueil dans le réseau France Victimes de tout nouvel intervenant salarié ou bénévole. Nous souhaitons qu'elle soit suivie par le plus grand nombre d'entre vous.*

*Cette formation vise à bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes (AAV) par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes. Elle permet à chacun d'apporter les premières réponses liées aux problématiques de l'aide aux victimes.*

*Proposée sur 3 jours ou 5 jours, la formation comporte un **tronc commun** (18h) et un **module technique** (12h) pour une approche concrète par des mises en situation.*

**Durée** : 18.00 heures (3 jours)

**Modalité** : Formation en présentiel

**Nombre maximum de participants** : 14 personnes

### Public, profils des apprenants

- Intervenants (salariés ou bénévoles) nouvellement intégrés au sein d'une association d'aide aux victimes

### Prérequis

- Accessible à tout intervenant des AAV de France Victimes quels que soient sa formation, son statut et son poste.

### Objectifs pédagogiques

- Respecter le cadre d'intervention défini par France Victimes (déontologie et bonnes pratiques) et la politique d'aide aux victimes en France
- Repérer les différentes étapes de procédure, les termes juridiques et relations partenariales avec les autres professionnels du droit, de la santé et les associations
- Analyser le ressenti et les besoins des personnes victimes, reçues en entretien
- Connaître les principaux champs d'interventions du travail social dans l'aide aux victimes

### Contenu de la formation (tronc commun)

- L'aide aux victimes
- Panorama du droit des victimes et de la procédure pénale
- L'approche sociale de l'aide aux victimes
- La prise en compte psychologique

### Formateurs et formatrices de la formation :

- Jérôme Bertin, Directeur général de France Victimes
- Michel de Sousa, Chargé d'animation réseau de France Victimes
- Marie-Yvonne Harry, psychologue clinicienne - 77
- Alexandra Tkaczynski, Référente accompagnement social de France Victimes

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. Utilisation d'une plateforme digitale (asynchrone)
- Supports pédagogiques : Dossier pédagogique, Rapport Milliez, diaporamas, création de cartes mentales, ressources en ligne
- Exposés théoriques (l'étude de cas pratiques, mises en situation et jeux de rôles font partie du module technique sur **5 jours**)

### Modalités d'évaluation

- Evaluation de préformation (attentes et besoins)
- Evaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation, évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation de l'action de formation, feuilles de présence

### Coût de la formation

Formation gratuite réservée aux Associations adhérentes à France Victimes : 0.00 €

### Lieux, dates, durée :

**Formation catalogue en INTER** : à Paris au sein de France Victimes - sur 3 jours

Dates des sessions : consulter le calendrier en ligne [www.france-victimes.fr/index.php/formation/calendrier](http://www.france-victimes.fr/index.php/formation/calendrier)

## Qualité et indicateurs de résultats

Niveaux de satisfaction et d'accomplissement de la prestation



### Contacts :

Informations, inscriptions, suivi administratif et facturation : Nathaly Cury - Tél. : 01 41 83 42 00 - [contact@france-victimes.fr](mailto:contact@france-victimes.fr)

Accueil des personnes en situation de handicap : 01 41 83 42 21

Responsable formations : Céline Komano - [formations@france-victimes.fr](mailto:formations@france-victimes.fr)

France Victimes - 27, avenue Parmentier - 75011 Paris - [www.france-victimes.fr](http://www.france-victimes.fr)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**